

# Responsable de la conception et de la pérennité du patrimoine végétal H/F



Offre n° 0071250225000209

Publiée le 25/02/2025

## Synthèse de l'offre

**Employeur :** Mairie de Mâcon

**Site web de l'employeur :** <https://www.macon.fr>

**Lieu de travail :** Quai lamartine, Mâcon (Saône-et-Loire)

**Poste à pourvoir le :** 01/08/2025

**Date limite de candidature :** 26/04/2025

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

**Motif de vacance du poste**

Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Ingénierie écologique > Biodiversité, nature, paysage

**Grade(s) recherché(s) :** Ingénieur

Technicien

Technicien principal de 2ème classe

Technicien principal de 1ère classe

**Métier(s) :** [Chef ou cheffe de projet paysage](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

**Temps de travail :** Temps complet

**Descriptif de l'emploi :**

Responsable de la conception et de la pérennité du patrimoine végétal

**Missions / conditions d'exercice :**

- Management et encadrement :

\* d'un technicien gestionnaire des secteurs scolaires et des aires récréatives et sportives \* d'un technicien gestionnaire du patrimoine arboré ;

- Elaboration du plan de charge du bureau d'études ;
- Conception des projets d'aménagement/requalification des espaces végétalisés ;
- Réalisation des études de faisabilité économique, environnementale, sociale et paysagère des projets ;
- Elaboration des marchés de travaux et des pièces techniques relatives au suivi des chantiers ;
- Réalisation de la maîtrise d'œuvre/d'ouvrage des projets ;
- Contribution à l'élaboration du plan de « nature urbaine » du pôle Nature et Cadre de Vie

**Profils recherchés :**

Formation et expérience :

- Formation horticole et/ou expérience de l'aménagement et de la gestion des espaces verts
- Connaissance des végétaux et des pratiques de gestion durable des espaces
- Capacités d'encadrement et de management d'une équipe
- Expérience en matière de conduite de projets

Compétences et connaissances :

Savoirs :

- Connaissance des techniques spécifiques liées aux aménagements et à la gestion d'espaces verts
- Connaissance en matière de gestion différenciée des espaces verts
- Connaissance de l'arbre et de la gestion du patrimoine arboré
- Connaissance des végétaux

Savoir-faire :

- Management de personnel
- Autonomie et capacités à organiser une équipe et gérer des priorités
- Qualité rédactionnelle
- Maîtrise des outils informatiques et CAO/DAO- SIG (QGIS, Géo)

Savoir être :

- Rigueur/Méthode et organisation
- Réactivité capacités à gérer les priorités
- Créativité, goût pour l'innovation
- Capacités d'adaptation
- Sens du service public
- Bon relationnel et capacités de médiation

Caractéristiques spécifiques :

Transversalité relationnelle et fonctionnelle avec les différents services de la Direction de l'Aménagement et de l'Environnement et interfaces avec les autres directions municipales.

## Contact et modalités de candidature

**Contact :** 0385397100

**Informations complémentaires :**

Merci d'adresser votre candidature à Monsieur Le Maire

- lettre de motivation,
- CV actualisé
- Si vous êtes fonctionnaire votre dernier arrêté de situation administrative
- Si vous êtes lauréat.e d'un concours, votre inscription sur liste d'aptitude
- Le cas échéant, votre reconnaissance en qualité de travailleur handicapé

De préférence depuis le formulaire de la page « Offres d'emploi » du site Internet de la Mairie de Mâcon

**Page de candidature en ligne :** <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o071250225000209-responsable-conception-perennite-patrimoine-vegetal>

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.